

CONSEIL MUNICIPAL du 19 DÉCEMBRE 2017, à 20 H

Étaient présents : Dominique BARTHE, Michel BOUYNET, Franck COULAUD, Daniel DELMARÈS, William DOUGNAC, Jocelyne GARRIGUE, Cyrill LAPORTE, Cyril LOSTE, Maryse MAXIME, Sophie ROCHER, Jean Louis TEULET

Excusé :

Secrétaire de séance : Sophie ROCHER

L'an deux mille dix sept le 19 décembre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de JOURNIAC, au nombre de 11, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 11 décembre 2017, sous la présidence de Monsieur Michel BOUYNET, Maire.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h.

Il invite l'assemblée à désigner un secrétaire de séance, Sophie ROCHER a été désignée à l'unanimité en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal (art. L 2121-15 du CGCT).

Approbation du procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 novembre 2017, qui ne soulève aucune observation.

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES:

D2017/59 Tarifs de concession des cases du columbarium au cimetière du Calou fixés comme suit :

- Case de columbarium : 400 euros pour cinquante ans
- Case de columbarium : 300 euros pour trente ans.

Tarifs applicables à compter du 01 janvier 2018

POUR : 11

D2017/60 Approbation du plan de financement de la rénovation énergétique et de l'isolation thermique de la salle polyvalente, de solliciter les subventions et de mandater Monsieur le Maire pour en suivre les modalités.

POUR : 11

- D2017/61** Approbation du plan de financement des travaux de l'assainissement collectif, de solliciter les subventions et de mandater Monsieur le Maire pour en suivre les modalités.
- POUR : 11
- D2017/62** Approbation du plan de financement des travaux de renforcement du réseau d'alimentation eau potable dans le bourg et de mandater Monsieur le Maire pour en suivre les modalités.
- POUR : 11
- D2017/63** Principe de contracter un prêt long terme sur le Budget Principal à hauteur de 34 000 euros pour réaliser les travaux d'isolation de la salle polyvalente et de mandater le Maire pour signer les documents à cet effet.
- POUR : 11
- D2017/64** Principe de contracter un prêt long terme sur le budget annexe AEP à hauteur de 76 000 euros pour réaliser les travaux de renforcement du réseau AEP dans le bourg et de mandater le Maire pour signer les documents à cet effet.
- POUR : 11
- D2017/65** Principe de contracter un prêt long terme sur le budget annexe Assainissement à hauteur de 132 000 euros pour réaliser les travaux d'assainissement collectif et de mandater le Maire pour signer les documents à cet effet.
- POUR : 11
- D2017/66** Principe de contracter un prêt relais à court terme à capital différé sur le budget annexe ASSAINISSEMENT à hauteur de 157 000 euros, dans l'attente de percevoir les subventions de ce même montant dans le cadre des travaux de l'assainissement collectif, et de mandater le Maire pour signer les documents à cet effet.
- POUR : 11
- D2017/67** Approbation d'une décision modificative sur le Budget Principal à hauteur de 61 994 euros et de modifier les crédits en investissements à cet effet sur l'exercice 2017.
- POUR : 11
- D2017/68** Approbation d'une décision modificative sur le budget annexe AEP à hauteur de 76 000 euros et de modifier les crédits en investissements à cet effet sur l'exercice 2017.
- POUR : 11
- D2017/69** Approbation d'une décision modificative sur le budget annexe assainissement à hauteur de 289 000 euros et de modifier les crédits en investissements à cet effet

sur l'exercice 2017.

POUR : 11

D2017/70 Régularisation de consommations électriques sur des bâtiments communaux en faveur de la Commune et à cet effet encaissement d'une somme globale de 7324.68 euros versée par les services ENEDIS.

POUR : 11

POINTS ÉVOQUÉS HORS DÉLIBÉRATIONS :

Assainissement Collectif : Suite à une récente réunion de travail avec le maître d'œuvre et les entreprises concernées, le chantier devrait débuter à la mi-mars 2018 et s'achèverait courant juin.

Salle Polyvalente : Les locaux seront inutilisables du 16 janvier 2018 au 03 mars 2018 en raison des travaux d'isolation et de rénovation énergétique du site.

Recensement INSEE : Il se déroulera sur la Commune de Journiac du jeudi 18 janvier 2018 au samedi 17 février 2018.

Vœux 2018 : Ils sont programmés le samedi 06 janvier 2018, à 11h, dans la salle polyvalente.

Fin de séance : 21h30



Le Maire, Michel BOUYNET